

Concours d'accès en 1^{ère} année du Cycle Ingénieur «Industrie et Sécurité des Aliments (ISA)» Edition 2023

La Faculté des Sciences et Techniques de Marrakech organise le **Samedi 15 juillet 2023** le concours d'accès en 1^{ère} année du cycle ingénieur d'Etat « **Industrie et Sécurité des Aliments (ISA)** ».

Ce concours est ouvert aux :

- Titulaires du DEUST (BCG), DEUG (SVT, SVI...) ou d'un diplôme équivalent ;
- Titulaires d'une licence dans l'une des spécialités de Biologie.

Conditions requises pour le dépôt du dossier de candidature

Valider les trois premiers semestres du DEUST ou DEUG ou équivalent et avoir une moyenne arithmétique supérieure ou égale à 12/20 des trois semestres (S1, S2 et S3).

Procédure de préinscription ⁽¹⁾ :

- Faire la préinscription en ligne sur le site web: <http://www.fstg-marrakech.ac.ma/concours-ci/>
- Scanner sur un même fichier en format PDF et portant votre nom les documents suivants (taille max 5 Mo): relevés des notes de toutes les années universitaires; Baccalauréat (recto-verso); copie de la CIN.
- Envoyer obligatoirement le fichier des documents scannés à l'adresse e-mail suivante :
concours-ci@fstg-marrakech.ac.ma

Date limite de l'inscription au concours : le 2 juillet 2023.

Epreuves du concours

- Epreuve de Biochimie/Microbiologie (1h30 coef. 4).
- Epreuve de Physique/Chimie (1h 30 coef. 4).
- Epreuve d'Informatique (1h coef. 1).

Calendrier du concours

- **Dimanche 02 juillet 2023** : date limite de candidature en ligne
- **Mardi 11 juillet 2023** : affichage des listes des candidats autorisés à se présenter au concours ;
- **Samedi 15 juillet 2023** à 8h30 : épreuves écrites ;
- **Mardi 18 juillet 2023** : affichage des listes des candidats autorisés à passer l'épreuve orale ;
- **21 et 22 juillet 2023** à 8h30 : épreuves orales ;
- **Lundi 24 juillet 2023** : affichage des listes des admis ;
- **Du 25 au 28 juillet 2023** : inscription des admis de la liste principale.
- **Du 04 au 08 septembre 2023** : inscription des admis de la liste d'attente en cas de places vacantes.

NB. La communication des résultats est assurée uniquement par voie d'affichage dans l'enceinte de l'établissement et sur le site internet : www.fstg-marrakech.ac.ma

⁽¹⁾ Tout dossier incomplet sera rejeté

⁽²⁾ Les candidats retenus pour passer l'épreuve écrite doivent obligatoirement déposer à la FST, le jour du concours, le dossier de candidature (version papier) comprenant les pièces suivantes :

- ✓ Copies certifiées des attestations de réussite et des relevés de notes des semestres 1, 2, 3 et 4 (5 et 6 en plus pour les titulaires de la Licence) ;
- ✓ Photocopie du baccalauréat (recto-verso) ;
- ✓ Photocopie de la carte d'identité nationale.